

FÉDÉRAL

Le budget belge validé par l'Europe

La Commission européenne a avalisé, mardi, le budget 2015 de la Belgique. Et donc le travail du gouvernement Michel, estime le Premier.

La validation mardi par la Commission européenne du budget 2015 de la Belgique « montre que notre choix de transparence et de sérieux budgétaire renforce la crédibilité de notre pays au sein de l'Europe », a commenté mercredi le Premier ministre Charles Michel.

Dans ce projet, en 2015, le solde de financement de la Bel-

gique devrait s'élever à - 2,1 % du produit intérieur brut (PIB) tandis que le solde structurel serait de - 1,3 % du PIB. Soit une amélioration structurelle de 0,7 % du PIB entre 2014 et 2015.

Pour l'Entité 1, le niveau fédéral, cela revient à respecter un solde de financement de - 1,9 % en 2015, soit une amélioration du solde structurel de 0,725 % en 2015.

La semaine dernière, lors du sommet européen de Bruxelles rassemblant les chefs d'États et de gouvernement, le Premier ministre avait plaidé pour maintenir la discipline budgétaire tout en développant une politique de réformes structurelles et de relance

au sein de l'Union. Il rappelle

« l'engagement de son gouvernement à réaliser des réformes économiques et sociales afin de soutenir l'emploi, ce qui constitue la meilleure garantie pour le financement durable de la Sécurité sociale ».

Mardi, la Commission européenne avait annoncé n'avoir identifié aucun « *dérapiage sérieux* » dans les projets de budget des 18 pays de la zone euro.

L'exécutif européen, qui rendra fin novembre un avis complet sur ces 18 budgets, pourrait en profiter pour demander plus à la France et à l'Italie, qui étaient sur la sellette avant d'annoncer dernièrement des efforts supplémentaires. ■